

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du Mardi 12 juillet 2022

Le douze juillet deux mil vingt-deux à 20 heures, les membres du conseil municipal de la commune de Saint Romain dûment convoqué se sont réunis salle de la mairie en session ordinaire, sous la présidence du maire Jacky BEAU.

Date de la convocation : 06/07/2022

Nombre de conseillers en fonction : 11

Membres présents : 8

Étaient présents : Mesdames BENETAUD Fabienne, LOCQUARD Amélia, RIPAULT Françoise, HOMER Anne, Messieurs BEAU Jacky, BORIACHON Thierry, BOUE Alexandre, CHOCARNE Alain.

Absents excusés : BELIN Nicolas, ROUHAULT Marion.

Absente non excusée : ROVERY Christelle.

Secrétaire de séance LOCQUARD Amélia

Lecture du dernier compte rendu de réunion du 31 mai 2022. Approuvé.

1- Adhésion Transport solidaire

Délibération n°2022-18

Monsieur le Maire a reçu une représentante de l'association CIF-SP, solidaires entre les âges, afin d'expliquer le dispositif du Transport Solidaire qui s'adresse aux personnes sans possibilité de mobilité.

C'est un service d'entraide citoyenne qui met en relation des bénéficiaires et des chauffeurs bénévoles pour permettre le déplacement à celles et ceux qui rencontreraient des difficultés de transport, ou ne sont plus en capacité de se déplacer par leur propre moyen.

L'adhésion au CIF-SP pour ce dispositif du transport solidaire est de 30€/an.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité :

- Décide d'adhérer à ce service de Transport solidaire du CIF -SP,
- S'engage à verser à l'association SIF-SP, solidaires entre les âges, le montant de la contribution annuelle,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

2 – Devis vestiaires

Le club souhaiterait un vestiaire pour l'arbitre.

Monsieur le maire fait lecture des devis reçus de l'entreprise BIBAULT Michel de Saint Romain :

- devis pour la construction d'un vestiaire qui s'élève à 8 524.45 € HT, sans la plomberie.
- devis de 6 755.63 € HT pour les travaux de réhabilitation de l'ancien vestiaire.

Pas de décision prise pour l'instant.

3 – Devis CITEOS

Le devis n'a pas été reçu. Sujet reporté en prochaine séance.

Questions diverses :

- Affaire Grollier/Mairie de Saint Romain : le 20 juin 2022 réception de la lettre de Monsieur GROLLIER datée du 17 juin 2022, afin de faire l'état des lieux. Celui-ci a eu lieu le 1^{er} juillet 2022 à 10h15 en présence de l'huissier.
L'audience est repoussée au 14 septembre 2022.
- Repas des aînés : colis à refaire cette année. Trop risqué encore cette année pour faire un repas.

- Location logement : un père de famille serait intéressé par le logement n°2 impasse mairie. Dossier accepté par le conseil.
- Projet RTE : Des responsables Etudes Concertation Environnement sont venus faire la présentation des différents projets de création d'infrastructures électriques notamment au Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Energies Renouvelables de la région Nouvelle-Aquitaine. Projet de liaison souterraine entre le futur poste électrique SUD-VIENNE et le poste existant de ROM. La commune de Saint Romain appartient à l'aire d'étude de ce projet d'infrastructure électrique.
- Départ de Madame TUJAGUE : la maîtresse de l'école de Saint Romain est mutée vers une autre école. Changement de maîtresse pour les CM1 et les CM2.
- Dépôts sauvages à l'ancienne déchetterie : dépôts de sacs noirs.
- Panneaux d'affichage élections : Demande de devis pour la mise en place de nouveaux panneaux pour l'affichage des élections.

Signature du secrétaire de séance

Signature du Maire
Jacky BEAU